

- Cheveux propres, coiffés, de coloration naturelle et de coupe soignée.
- Visage dégagé.
- Ornaments discrets tolérés (interdiction : tatouage et piercing).

- Débardeur, veste à fermetoir ou cardigan avec la blouse ou la chemise.

- Cravate avec la chemise.

- Ourlet situé au maximum à 10 cm au-dessus du genou.

- Bas ou collant bleu marine du fournisseur.

- Pantalon porté à la taille.

- Bas bleu marine du fournisseur.

- Chaussures du fournisseur.

